

Intitulé : Responsable des sites de pratique pleine nature Centre Montagnard Cap Guéry et site de La Stèle.

Employeur : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense - BP 15 - 23 route de Clermont - 63210 Rochefort-Montagne. Tel 04 73 65 87 63

Lieux de travail : Rochefort-Montagne, Col du Guéry et La Stèle. En bureau et sur les sites de pratique.

Grade : catégorie A ou B ; filière administrative, animation ou sportive

Temps de travail : complet 35 heures, travail possible en soirée, vacances scolaires et les week-ends. Pics d'activité liés aux saisons touristiques.

Poste à pourvoir : Dès que possible

Date limite des candidatures : 15 mars 2021

Type d'emploi : fonctionnaire ou contractuel

Famille de métier : développement

Métier : chargé de mission, agent de développement, chef de projet

Descriptif de l'emploi : Le recrutement s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des services communautaires.

Au 1er janvier 2021, la Communauté de Communes a repris en gestion directe le fonctionnement du Centre Montagnard Cap Guéry géré jusqu'alors en DSP (commune de Perpezat). Il est nécessaire de créer un poste de responsable de ce site d'activités pleine nature.

Le Conseil Départemental du Puy de Dôme vient d'acheter le lac du Guéry pour en faire un Espace Naturel Sensible. Un projet commun de valorisation du site du Guéry est à construire. Une étude est prévue en ce sens.

La Communauté de Communes gérant également le site pleine nature de La Stèle (commune de La Tour d'Auvergne), la coordination du projet de développement de ce site avec celui du Guéry lui incombera également. Divers aménagements sont planifiés et une organisation de gouvernance et pratique sera à mettre en œuvre.

L'agent sera intégré au pôle tourisme. La stratégie qu'il mettra en œuvre devra s'intégrer dans le cadre fixé par la stratégie touristique intercommunale.

Il assurera l'encadrement de 2 à 8 agents selon les saisons touristiques.

Il est placé sous la responsabilité du Président, du Vice-Président au tourisme et collabore également avec l'élu Conseiller au nordique. Il est également placé sous la responsabilité de la responsable du pôle tourisme.

Il se coordonne avec la responsable du pôle tourisme qui suit les études de définition des projets, l'élaboration et le suivi du budget du pôle, les dossiers de demande de subvention, d'autorisation et le suivi des travaux.

Missions :

1. Mise en œuvre, pilotage et évaluation du projet de développement des sites de pratique pleine nature Centre Montagnard Cap Guéry et La Stèle

- Aide à la définition du projet de développement et de mise en valeur des sites convenu avec Élus et responsable pôle tourisme et mise en œuvre de celui-ci.

Anticipation des enjeux à venir et développement de l'attractivité des sites et du territoire.

Travail autour des notions de parcours client et de tourisme expérientiel.

Lien avec les autres politiques menées par la CC (principalement jeunesse, sport, santé).

- Aide à la définition de la gouvernance et mise en œuvre de celle-ci : contractualisations diverses, règlement intérieur, animation de la relation avec les partenaires.

Consolidation juridique des conditions de pratique pour les clients et pour les élus.

- Participation et contribution au suivi des études de définition des projets.
- Détermination d'un positionnement marketing pour chaque site qui soit complémentaire et inclus dans la stratégie APN du pôle nature Grand Sancy.
- Élaboration d'un plan d'actions en fonctionnement, entretien et en investissement et évaluation de celui-ci.
- Mise en œuvre d'une démarche qualité transversale et continue et évaluation de la satisfaction du client.
- Participation à la préparation et au suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement.
- Mise en place d'un observatoire / indicateurs et de tableaux de bord.
- Participation aux bureaux, conseil communautaires, commissions tourisme,
- Rédaction de délibérations et autres actes administratifs,
- Représentation de la Collectivité et du Centre Montagnard Cap Guéry et la Stèle

2. Gestion des équipes et des équipements de ces sites

Fonctionnement - organisation :

- Suivi terrain de la mise en œuvre du projet (réunion de chantier, avec les partenaires, les financeurs, ...).
- Mise à plat du conventionnement pour passage en propriétés privées. Consolidation juridique.

- Préparation des commandes et suivi de celles-ci dans le cadre du respect du budget déterminé avec les Elus et la responsable pôle tourisme.
- Organisation du partenariat avec l'Office de Tourisme qui sera en charge de la commercialisation de certaines prestations : organisation de la répartition des rôles pour le recrutement des partenaires, le montage de produits, la recherche de clients, la mise en place d'outils et de canaux de vente... Dans le but de créer une dynamique commerciale et marketing.
- Organisation du partenariat avec l'Office de Tourisme qui sera en charge de la promotion des sites pour l'élaboration d'une charte graphique, une ligne éditoriale, la création concertée de contenus visuels et rédactionnels, administration du site internet et des réseaux sociaux...
- Organisation d'un programme d'animation – événementiel en collaboration avec le chargé d'animation de l'Office de Tourisme et le programmateur de l'Espace Naturel Sensible.
- Organisation, gestion et développement des espaces d'accueil, location, boutique, restauration rapide, espaces collectifs, salle hors sac et espaces de visite.
- Organisation de la communication interne et externe au site, animation du partage d'information.
- Organisation de la sécurité et des secours sur piste en période hivernale.
- Suivi de l'entretien des bâtiments et des équipements, du respect des différentes normes.
- Participation aux tâches quotidiennes en fonction des besoins.
- Organisation et animation de réunions.

Ressources humaines :

- Encadrement, accompagnement, soutien et conseil aux équipes et suivi quotidien.
- Plan de formation / professionnalisation, affinage des fiches de poste et de l'organisation en place depuis le 1er janvier 2021.

Profil demandé :

De préférence formation supérieure en développement local et/ou gestion d'équipement de loisirs. Une expérience en gestion d'équipement de loisir serait un plus.

Connaissance de l'intercommunalité, du développement local, des pratiques APN, des tendances de consommation touristique, connaissance du milieu montagnard et nordique.

Savoir piloter des projets : analyse des besoins, diagnostics, élaboration de cahier des charges, suivi de marchés publics, élaboration de plans de financement.

Encadrement et gestion d'équipe.

Qualités : disponibilité, autonomie, rigueur, relationnel important.

Sens du service public.

capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

capacité d'organisation et d'anticipation.

Informations complémentaires : Mme Isabelle COULON, responsable pôle tourisme

Candidature à envoyer à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, 23 Route de Clermont, 63210 Rochefort-Montagne ou par mail à i.coulon@domes-sancyartense.fr